

**RADIS NOIR
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**RAPHANUS SATIVUS NIGER
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Raphanus sativus ad praeparationes homoeopathicas

Autre titre latin utilisé en homéopathie : **Raphanus**

DÉFINITION

Racine, entière, coupée en tranches, concassée ou râpée, séchée de *Raphanus sativus* var. *niger* (Miller) Kerner.

Teneur : au minimum 1,5 pour cent d'azote (drogue desséchée).

IDENTIFICATION

- A. Racine volumineuse, pouvant atteindre 50 cm de longueur, très épaisse, charnue, renflée, sillonnée, rugueuse, à extérieur noir et à intérieur blanc et presque dur.
- B. Réduisez la racine en poudre (355). La poudre est brun-jaune. Examinez au microscope en utilisant de la *solution d'hydrate de chloral R*. La poudre présente les éléments suivants : nombreux fragments de parenchyme cellulosique à cellules ovoïdes laissant entre elles des méats ou à cellules polyédriques sans méat ; fragments de vaisseaux de bois isolés à ornementation ponctuée ou réticulée ; rares fragments du tissu de revêtement constitué de cellules polyédriques à parois brun foncé.
- C. Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Ajoutez à 3 g de drogue pulvérisée (355), 30 mL d'éthanol à 60 pour cent V/V R. Chauffez au bain-marie à reflux pendant 15 min. Laissez refroidir. Filtrez.

Solution témoin. Dissolvez 10 mg de chlorhydrate de procaine R et 10 mg de phénazone R dans 25 mL d'éthanol à 96 pour cent R.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R (5-40 µm) [ou plaque au gel de silice pour CCM R (2-10 µm)].

Phase mobile : acide acétique glacial R, eau R, propanol R, butanol R (20:20:25:35 V/V/V/V).

Dépôt : 50 µL [ou 10 µL] en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm [ou 7 cm].

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Séchage : à l'air.

Détection : pulvérisez une solution d'*acide trichloracétique R* à 250 g/L dans de l'*éthanol à 96 pour cent R*, puis chauffez à 140 °C pendant 10 min ; après refroidissement, pulvérisez un mélange à volumes égaux d'une solution de *ferricyanure de potassium R* à 10 g/L et d'une solution de *chlorure ferrique R* à 50 g/L. Examinez à la lumière du jour.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
Phénazone : une bande bleue -----	Une bande bleue -----
Chlorhydrate de procaine : une bande bleue -----	Une bande bleue Une bande bleue intense -----
	Deux bandes bleues
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Perte à la dessiccation (2.2.32) : au maximum 14,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 1,000 g de drogue pulvérisée (355).

Cendres totales (2.4.16) : au maximum 13,0 pour cent.

Cendres insolubles dans l'acide chlorhydrique (2.8.1) : au maximum 1,0 pour cent.

DOSAGE

Effectuez le dosage de l'azote après minéralisation par l'acide sulfurique (2.5.9). Utilisez 0,050 g de drogue pulvérisée (355).

SOUCHE

DÉFINITION

Teinture mère de radis noir au 1/20 préparée à la teneur en éthanol de 55 pour cent V/V, à partir de la racine, entière, coupée en tranches, concassée ou râpée, séchée de *Raphanus sativus* var. *niger* (Miller) Hiroen.

Teneur : au minimum 0,030 pour cent *m/m* d'azote.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

PRODUCTION

Méthode 1.1.10 (2371). Drogue coupée en fragments d'environ 0,5 cm. Durée de macération : 3 à 5 semaines.

CARACTÈRES

Aspect : liquide jaune-brun.

Odeur forte, caractéristique et désagréable.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Teinture mère.

Solution témoin. Dissolvez 10 mg de *chlorhydrate de procaine R* et 10 mg de *phénazone R* dans 25 mL d'*éthanol à 96 pour cent R*.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R (5-40 µm) [ou plaque au gel de silice pour CCM R (2-10 µm)].

Phase mobile : *acide acétique glacial R*, *eau R*, *propanol R*, *butanol R* (20:20:25:35 V/V/V/V).

Dépôt : 50 µL [ou 10 µL] en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm [ou 7 cm].

Séchage : à l'air.

Détection : pulvérisez une solution d'*acide trichloracétique R* à 250 g/L dans de l'*éthanol à 96 pour cent R*, puis chauffez à 140 °C pendant 10 min ; après refroidissement, pulvérisez un mélange à volumes égaux d'une solution de *ferricyanure de potassium R* à 10 g/L et d'une solution de *chlorure ferrique R* à 50 g/L. Examinez à la lumière du jour.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
Phénazone : une bande bleue -----	Une bande bleue -----
Chlorhydrate de procaine : une bande bleue -----	Une bande bleue Une bande bleue intense -----
	Deux bandes bleues
Solution témoin	Solution à examiner

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 50 pour cent V/V à 60 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,0 pour cent *m/m*.

DOSAGE

Effectuez le dosage de l'azote après minéralisation par l'acide sulfurique (2.5.9). Utilisez 2,000 g de teinture mère.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.